

DEPARTEMENT
LOIRET
CANTON
CHALETTE-SUR-LOING
COMMUNE
CHALETTE-SUR-LOING
NATURE DE L'ACTE
8.9

REPUBLIQUE
FRANCAISE

N° : 293/2022

Liberté - Egalité -
Fraternité

ARRETE DU MAIRE

**DESIGNATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE
POUR LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DU SPECTACLE
LIEE A L'EXPLOITATION DE LA SALLE DE SPECTACLE « LE HANGAR »**

Le Maire de la ville de Chalette sur Loing,

Vu le Code du travail, notamment les articles L 7122-2 et suivants, iet D 7122-1 à R 7122-28 ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2019 fixant la liste des documents et informations requis en vue de l'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants ;

Vu l'arrêté n°104/2019 du 17 mai 2019 désignant Monsieur Emmanuel MENEAU, responsable du servuce culturel, en tant que titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants pour la commune ;

Considérant que la Ville de Chalette sur Loing exploite en régie directe la salle de spectacles « Le Hangar » où sont programmées la plupart des manifestations culturelles municipales, dont elle assure également la production et la diffusion,

Considérant que l'exercice de ces activités est légalement soumis à la délivrance d'une licence d'entrepreneur de spectacles vivants, accordée à la personne physique désignée par l'autorité compétente,

Considérant que cette licence était jusqu'ici personnellement accordée à Monsieur Emmanuel MENEAU, responsable du service culturel, qui ne fait plus partie de la collectivité et qu'il convient donc de désigner une autre personne,

Considérant que Monsieur Atif KHALID, Adjoint aux affaires culturelles, remplit les conditions légales et dispose de toutes les compétences nécessaires pour être désigné dans ce cadre ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Atif KHALID, Adjoint aux affaires culturelles, est désigné comme titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants pour la Ville de Chalette sur Loing.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfecture du Loiret ;
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ;
- Monsieur Atif KHALID, à titre de notification ;
- Monsieur le DGS ;
- Monsieur le Directeur du pôle Solidarité de proximité et Citoyenneté ;
- Madame la responsable du service culturel.

NOTIFIE LE **22 NOV. 2022**

M. Atif KHALID, Adjoint au maire

Fait à Chalette sur Loing, le 16 novembre 2022

Maire de Chalette s/Loing
Monsieur Franck DEMAUMONT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500688-20221123-AR_2022_293-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2022